



FRANCE
GALOP

RESIDENTS FRANCAIS

TVA sur les activités hippiques

Avril 2015

Pour les opérations hippiques faisant intervenir des intervenants non résidents français, un document similaire est disponible dans la version anglaise du site internet de France Galop.

Chemin d'accès:

- *Horseraces professionals*
- *Document Library*
- *Management of professional accounts*
- *VAT on horseracing activities in France*

Quatre opérations principales sont concernées

A – Le versement des encouragements à l'élevage, prix, primes et indemnités

France Galop est le « client » qui s'acquitte des gains de courses auprès du propriétaire (ou de l'éleveur), qui est ainsi le « fournisseur ».

le principe est celui de l'auto-facturation

En tant que compétiteur participant à une course hippique, le propriétaire (ou l'éleveur) est le prestataire qui facture ses gains de courses auprès de France Galop, société mère, structure organisatrice qui est ainsi le client.

France Galop s'acquitte des prix de courses et édite, au nom et pour le compte du propriétaire ou de l'éleveur, une facture complétée par un relevé de compte.

B – Les prestations de services rendues par FG (agrément, publications, ...)

C – Les pensions et prestations diverses (haras et centres d'entraînement)

D – Les achats et ventes de chevaux – qui sont comptablement considérés comme des biens meubles.

Le taux de TVA hippique est de 20 % pour toutes les opérations en courses.

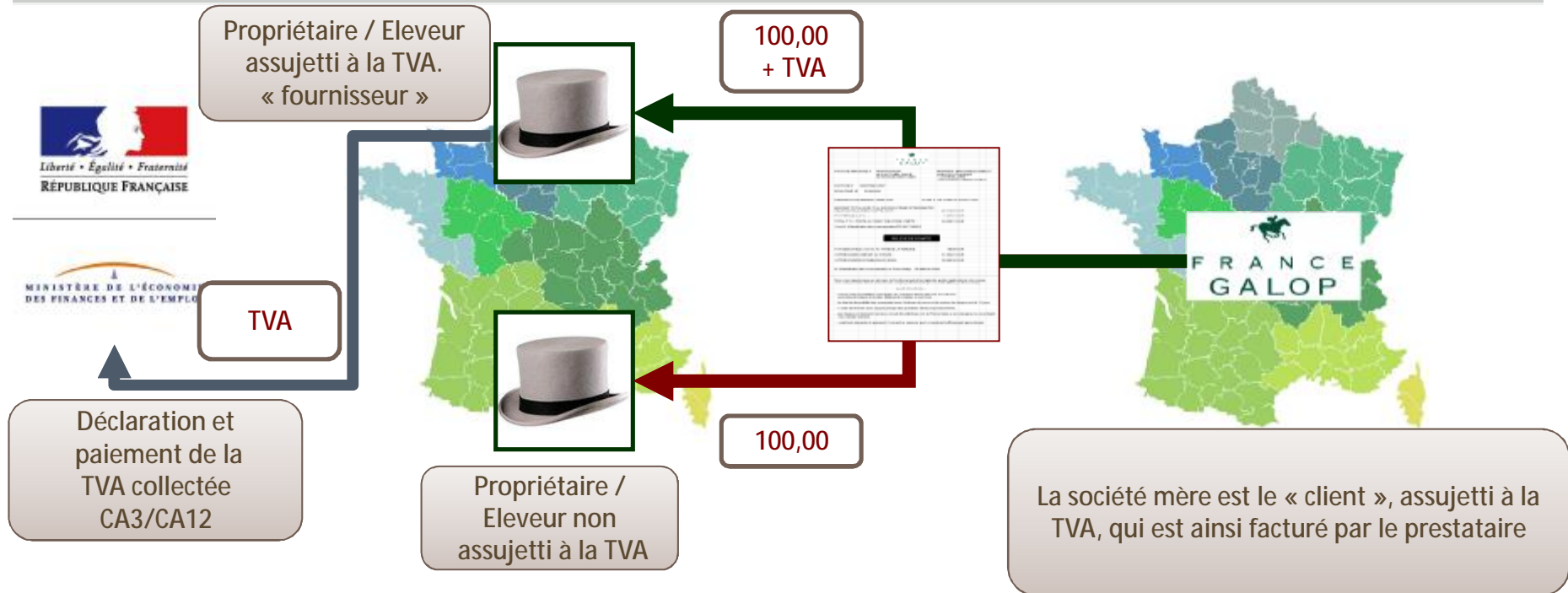
Propriétaires et éleveurs, résidents fiscaux en France, assujettis ou non à la TVA



- A – Prix, allocations, primes et indemnités :
les encouragements à l'élevage
- B – Prestations de services rendues par FG
- C – Prestations diverses (haras et centres d'entraînement)
- D – Achats et ventes de chevaux

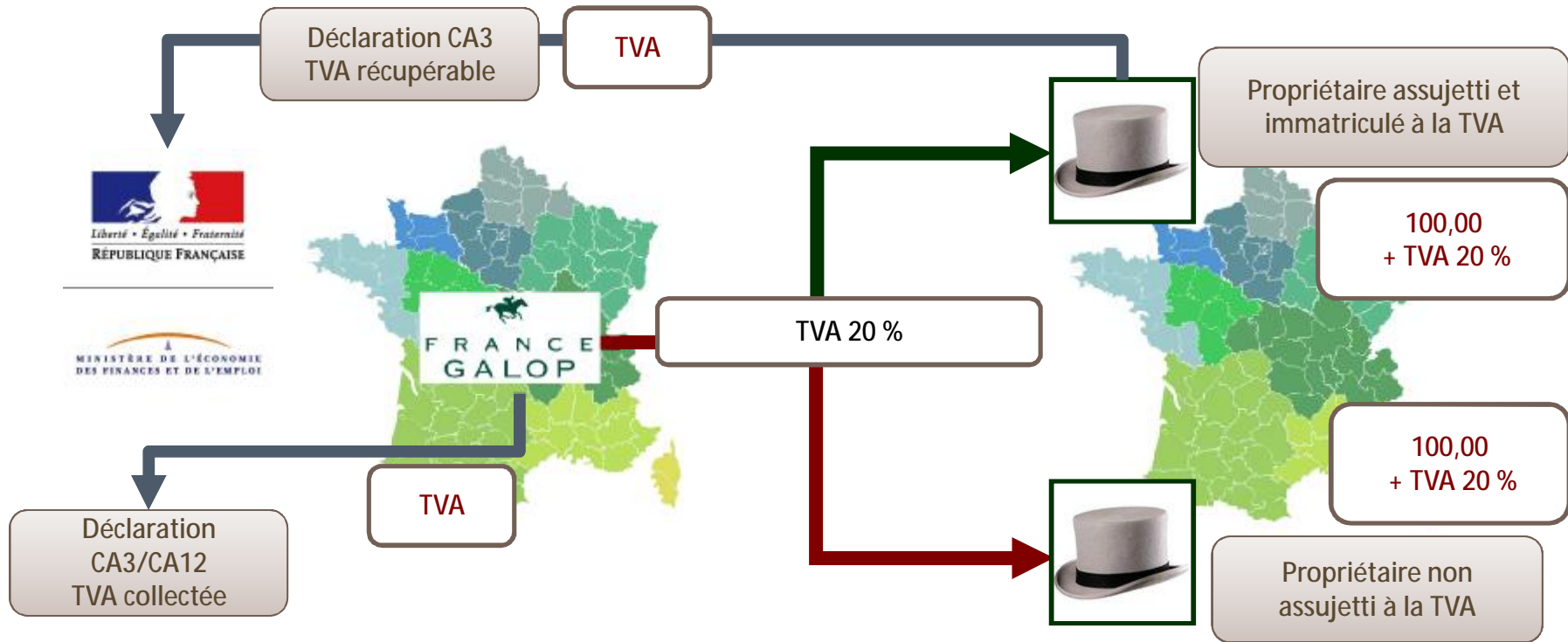


A – Prix, primes et indemnités distribués par France Galop

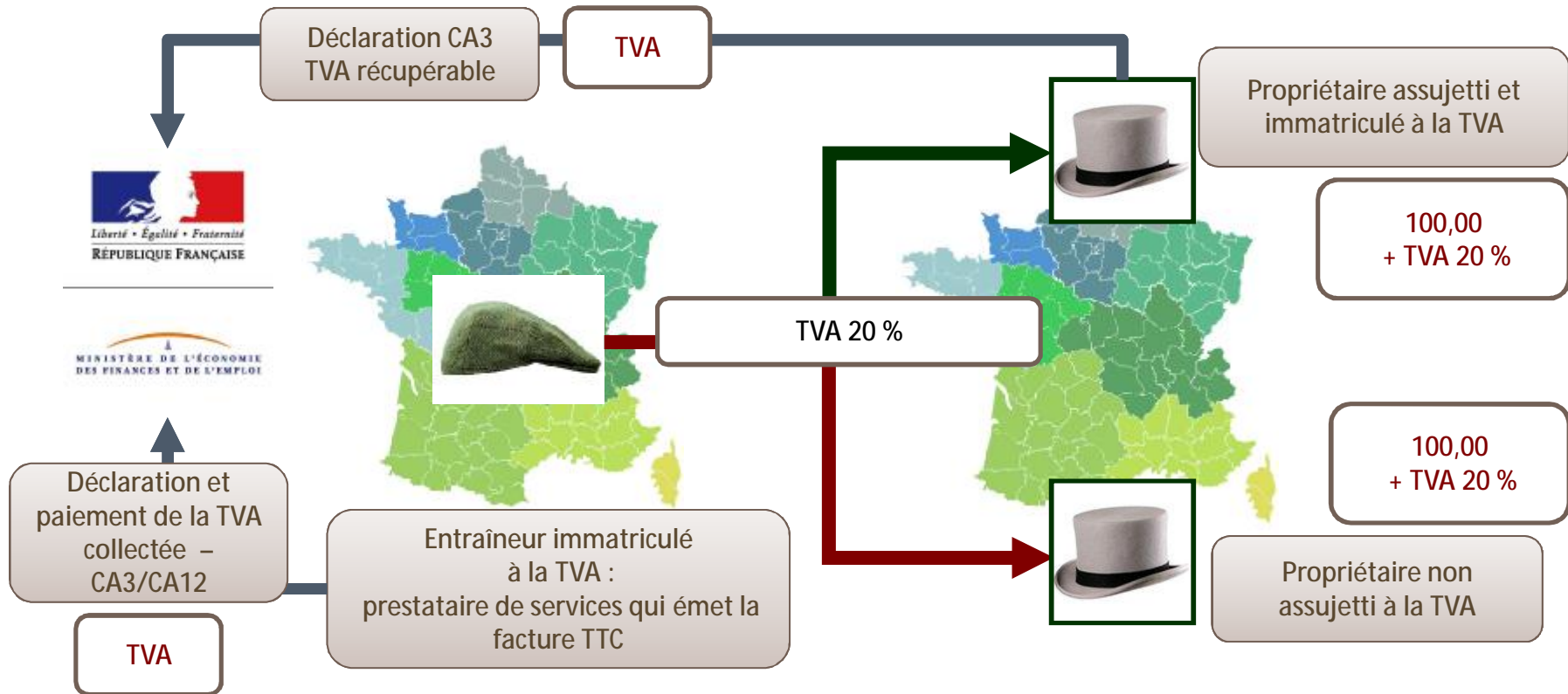


L'autofacturation :
France Galop émet la facture au nom et pour le compte du socioprofessionnel

B – Prestations de services rendues par FG



C (1/2) – Prestations diverses (haras et centres d'entraînement) - *cas général* (TVA 20 %)



Les opérations suivantes de la filière équine restent néanmoins à un taux réduit (toutes ne concernent pas l'activité galop):

Taux 7%:

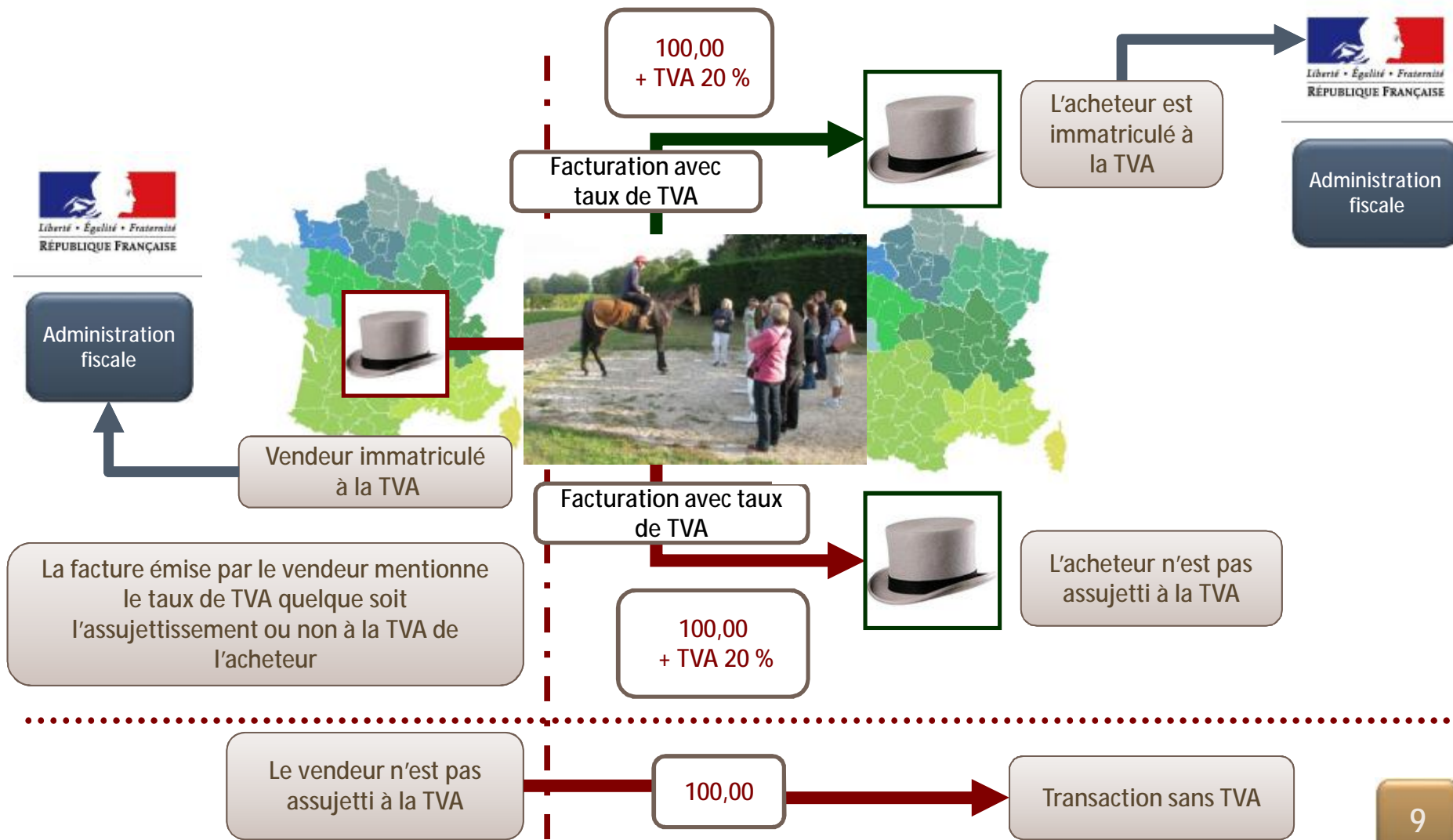
- Ventes d'étalons, de parts d'étalon en indivision ou de femelles à des fins reproductives, y compris leurs prises en pension, ainsi que les opérations de monte ou de saillie, les ventes de doses (paillettes) et d'embryons et les opérations de poulinage (sans intervention d'un vétérinaire),
- Cessions entre assujettis d'équidés morts ou vifs immédiatement destinés à la boucherie ou à la charcuterie,
- Prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives de toutes installations nécessaires à cet effet (activités encadrées par une fédération sportive),
- Ventes, locations, pré-débourrage, débourrage et prises en pension d'équidés destinés à être utilisés dans la production agricole, sylvicole ou piscicole.

Taux 2,1%:

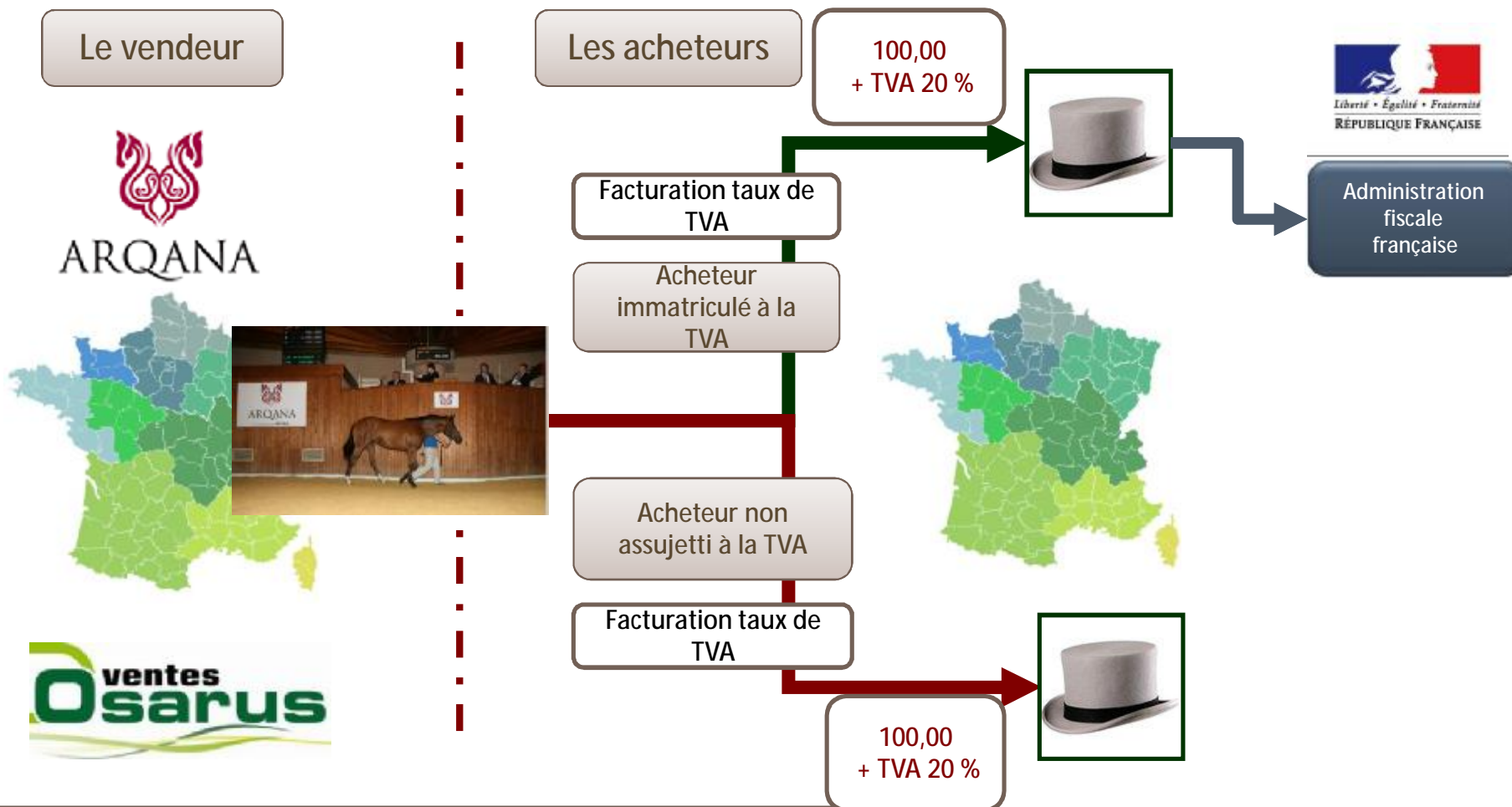
- Vente à des personnes non assujettis d'équidés morts ou vifs immédiatement destinés à la boucherie ou à la charcuterie.



D (1/3) – Achat et vente de chevaux à l'amiable

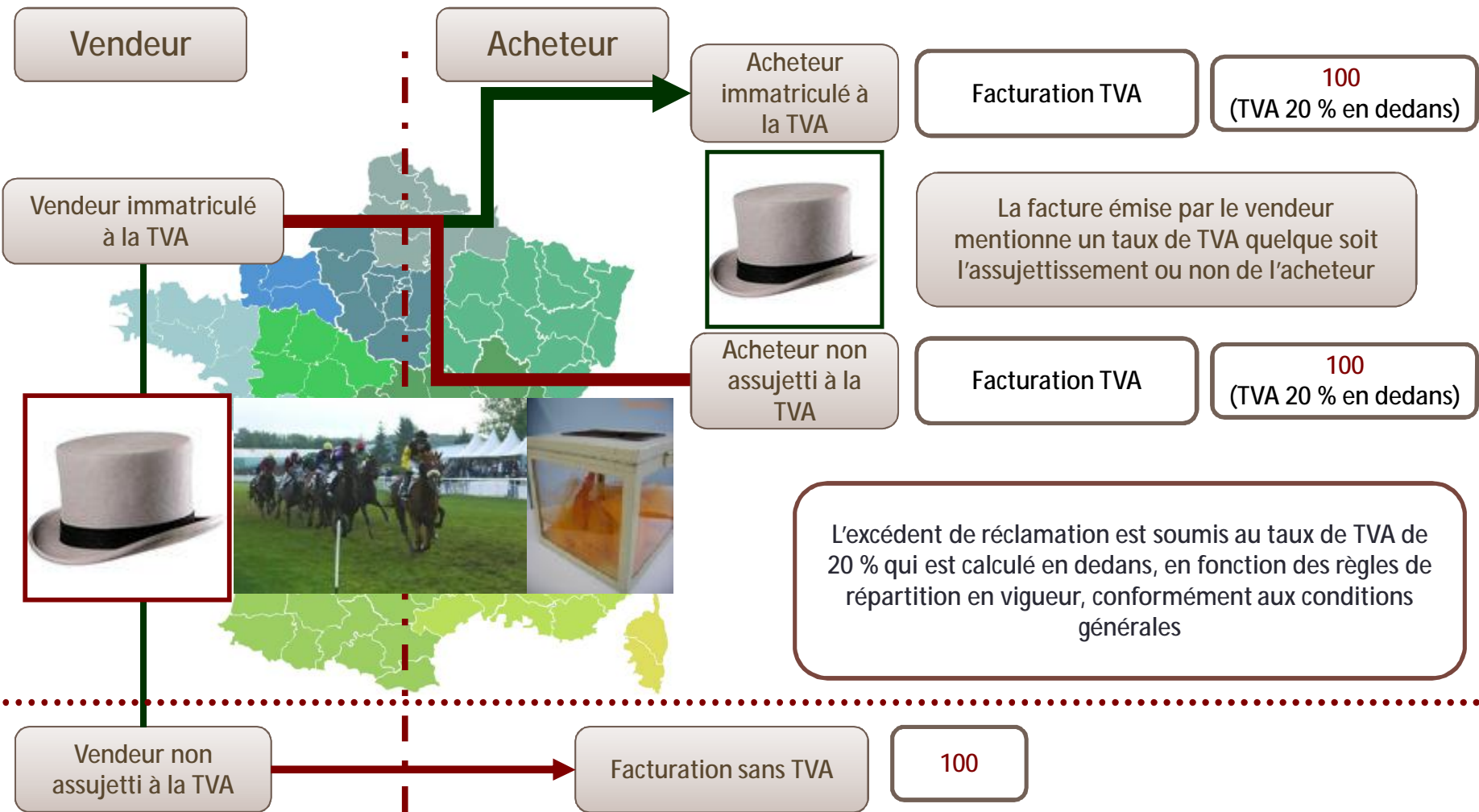


D (2/3) – Achat de chevaux lors de ventes publiques





La facture émise par l'agence de vente mentionne le taux de TVA quelque soit l'assujettissement ou non de l'acquéreur

D (3/3) – Achat d'un cheval à réclamer



Conseils fiscaux intervenant dans les courses hippiques au galop

NAME		E-MAIL	ADDRESS		
GERALD HERNANDEZ	Gérald Hernandez	n.bechier@hernandez-gerald.fr	380 Avenue des templiers Parc d'activités de Napollon	13400	AUBAGNE
MAITRE GOUESNARD	Patrick Gouesnard	patrick-gouesnard@wanadoo.fr	4 Boulevard du Massacre	44800	SAINT HERBLAIN
ACTUALIS	Jérémy Boisseau	jboisseau@altoneo.com	ZAC de Terre Rouge - AZE BP 90151	53201	CHATEAU GONTIER CEDEX
ECCENTIVE	François Groc	reformetVAfranceGalop@eccentive.eu	11 avenue d'Ossau	64000	PAU
SOCIETE CONCILIUM	Christophe Leblond	christophe.leblond@concilium-legal.com	9 rue du faubourg Saint Honoré	75008	PARIS
BBP	Bahar Bassiri-Barrois / Virginie Pascal	contact@bbp-avocats.com	43 boulevard Haussmann	75009	PARIS
SOCIETE FIGERC	Jacques Nodier	contact@figerc.com	10 rue de Temara	78100	SAINT GERMAIN EN LAYE
CER France	Daniel Bailleux	DBAILLEUX@cerfrance60.fr	CER France 60 - Immeuble Ordinal - rue des chauffours	95002	CERGY PONTOISE
SOCIETE SOVECO	Gilles Ozouf	g.ozouf@soveco-deauville.com	96 avenue de la République	14800	DEAUVILLE
ALAIN PIGNOLET ET ASSOCIES	Alain Pignolet	alain.pignolet.associes@wanadoo.fr	82 rue du Neufbourg	50000	SAINT LO
DENIS PELTIER	Denis Peltier	dpec@wanadoo.fr	9 voie Grange des Prés	60260	LAMORLAYE
ALAIN GAUDU	Alain Gaudu	al.gaudu@gmail.com	3 rue Lazare Hoche	92100	BOULOGNE BILLANCOURT

 Avocat fiscaliste
 Expert comptable